



Vivons « Saint Genis »

Compte-rendu conseil du 02/06/22

Bulletin municipal n° 22

La mairie vous accueille :

Lundi, mercredi et vendredi
de 14h à 18h

Accueil téléphonique : 04 74 70 04 83
mairie@saintgenislargentiere.fr

NUMEROS UTILES :

Pompiers : 18

SAMU : 15

Gendarmerie : 04 74 70 50 17

Médecin de garde : 116117

Pharmacie de garde : 3237

SERVICES :

Médiathèque : 04 74 26 22 56

mediathequestgenis@gmail.com

Mardi : 13h30-16h

Mercredi : 14h-17h30

Vendredi : 13h30-17h

Samedi : 10h-12h15

Ecole publique : 04 74 26 22 46

Collecte ordures ménagères :

• Sacs noirs :

Route de St Laurent :
jeudi matin

Route de Lyon et route de
Duerne : mercredi matin

Autres secteurs de la commune :
Mardi

• Sacs jaunes : (voir calendrier)

1 jeudi sur 2 les semaines impaires

Déchèteries : 04 74 26 28 88

Absentes : Laëtitia TEXIER (procuration à Alexis BADOIL), et Cindy GUIOTTO.

Décision sur l'aménagement de « l'ex-cure » :

Les prélèvements et analyses effectués par le cabinet d'expertise DIAMCO, n'ont pas révélé d'amiante dans ces locaux. Cette bonne nouvelle va faciliter les travaux de rénovation. Le conseil vote à l'unanimité le projet de création de 2 logements (40 et 48 m² environ). Le premier chiffrage évalué par le cabinet d'architecte s'élève à 168 000 € TTC (hors honoraires).

Points sur les travaux et projets en cours :

Parking « montée Saint Roch » (aménagement du terrain ex-Crozier) :

Les travaux avancent suivant le planning prévisionnel. Après la démolition du mur, qui modifie complètement le visuel de la montée St Roch, l'entreprise pose maintenant les blocs d'enrochement entre le parking du haut et celui du bas.

Bâtiment communal « route de Ste Foy » (commerce et logements) :

La fin des travaux (la pose des panneaux solaires, la terrasse et la pergola) est prévue pour la mi-juillet.

Projet lotissement OPAC : le conseil prend connaissance du projet proposé par leur architecte, qui comprend 5 maisons d'environ 80 m², de type T4 (3 chambres) avec garage, terrasse et jardin. Les travaux pourraient débuter début 2023.

Projet lotissement communal « Saint Roch » : une rencontre avec l'architecte paysager aura lieu mi-juin. Nous pourrions ensuite déposer le permis d'aménager.



Compte-rendu conseil (suite)

Projet MAM - bâtiment « chemin des gardes » (ancienne école) : les assistantes maternelles ont fait part de leurs remarques à l'architecte lors de la présentation du projet. M. CHOULET retravaille ses plans rapidement, ce qui nous permettra de déposer mi-juillet le dossier de demande de subvention auprès de la CAF.

Travaux voirie CCMDL : les travaux de réfection des trottoirs « impasse du bas des vignes » sont presque terminés.

Compte-rendu des commissions :

Conseil municipal enfants : la « chasse aux pierres colorées » dans le village continue ; de plus un projet de décoration du transformateur situé au carrefour du camard va être étudié.

Transition écologique - CCMDL : les missions et plans d'actions du syndicat de rivières Brévenne / Turdine (SYRIBT) ont été présentés.

Une offre de service (Greenscore avec une application à télécharger) est proposée par le parc Eco-habitat ; il s'agit d'un « coaching » en économies d'énergies.

Les actions et orientations du projet CEPOS (Commune à Energie POSitive), en cours de déploiement sur le territoire, seront présentées au conseil municipal lors d'une prochaine réunion.

Petite enfance / enfance jeunesse - CCMDL : la commune de St Genis n'est pas concernée cette année par le « cyclo des Monts » (seuls les enfants des communes traversées peuvent participer).

Maison de Pays à Saint-Martin-en-Haut : gérée par l'association Art et Patrimoine des Monts du Lyonnais (ArtPaMoLy), la Maison de Pays organise des expositions pour promouvoir l'art et mieux faire connaître le patrimoine architectural et culturel des Monts du Lyonnais, mais aussi le marché de Noël avec les producteurs et artisans locaux. <https://arpamoly.fr/>

Assainissement – CCMDL : la délégation de service public pour l'assainissement collectif a été attribuée à l'entreprise SUEZ pour une durée de 8 ans.

Solidarité active - CCMDL : un dispositif Sport/Santé (lutte contre l'inactivité physique et prévention des risques liés aux maladies chroniques) est à l'étude à l'échelle du territoire communautaire.

Des actions de sensibilisation auprès des jeunes sont mises en place (sorties des lycées notamment) pour répondre aux demandes des entreprises qui recrutent pour des jobs d'été.

CCMDL : avec la création de la SPL ESCAP'AD au 1^{er} janvier 2022, une nouvelle grille tarifaire sera appliquée au 1^{er} juillet. Le but est d'harmoniser les tarifs avec le centre aquatique d'HURONGUES (tarifs résidents CCMDL ou hors CCMDL, cours collectifs avec baisse significative pour les tarifs enfants, nouveaux tarifs « sociaux », étudiants, handicapés).

« Chemin du domaine » : des chicane provisoires ont été installées par le Département au lieudit Gouttemorte pour faire ralentir les nombreux véhicules qui circulent sur cette voie (RD 489).

« Chemin de Bedouillard » : le fossé de l'entrée du chemin détérioré par un engin ou un camion va être busé et remblayé.



Compte-rendu conseil (suite)

Informations et questions diverses :

SSIAD : le Service de Soins Infirmiers A Domicile intervient pour dispenser des soins aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap. Prévenir la perte d'autonomie, éviter une hospitalisation et faciliter le retour après une hospitalisation, retarder l'entrée dans un établissement d'hébergement, telles sont les principales missions du SSIAD.

Sur le secteur de Saint-Laurent-de-Chamousset, le SSIAD compte 14 bénévoles et 11 salariés et recrute des auxiliaires de vie.

Assurances communales : via la CCMDL, un audit de nos contrats a été réalisé par le cabinet SIGMARISK ; si quelques ajustements sont nécessaires, nos garanties, le rapport sinistres à cotisations et le montant des franchises sont corrects. Prochainement, un marché de commande groupée sera lancé pour l'ensemble des communes intéressées.

SYDER : le renouvellement du groupement de commande avec le syndicat départemental d'énergies du Rhône concernant l'achat d'électricité pour nos bâtiments communaux est validé pour la période 2023-2025.

Services techniques : Laurent MARGOTTAT a pris ses fonctions au 1^{er} juin ; Daniel VIVIANT sera en retraite au 1^{er} juillet.

Elections législatives : le scrutin est ouvert de 8h à 18h en mairie les dimanches 12 juin (1^{er} tour) et 19 juin (2^{ème} tour).

Zoom sur le rôle et les missions du Député :

L'Assemblée Nationale est une institution de la Vème République et forme avec le Sénat le Parlement français. Les 577 députés qui siègent au Palais Bourbon (l'hémicycle) sont élus pour 5 ans au suffrage universel direct et au scrutin majoritaire uninominal à deux tours, dans le cadre d'une circonscription.

Notre commune est concernée par la 10^{ème} circonscription qui regroupe 41 communes.

Le rôle du Député (parlementaire) :

- Représenter les Français dans leurs diversités politiques, faire vivre le débat d'idées au sein de la démocratie. "La souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum" (article 3 de la Constitution).
- Légiférer. Il vote la loi (projet de loi par le Gouvernement, proposition de loi quand c'est un parlementaire) ; les textes sont préalablement étudiés en commissions.
- Au titre du contrôle, le Député peut interroger le Gouvernement, examiner son action au sein d'une commission, voire, s'il est rapporteur spécial au sein de la commission des finances, contrôler l'emploi de l'argent public.
- Il peut également, en signant une motion de censure qui sera soumise au vote de l'ensemble des Députés, mettre en cause la responsabilité du Gouvernement.





Compte-rendu conseil (suite)

Un Député appartient obligatoirement à l'une des 8 commissions permanentes (affaires culturelles et éducation, affaires économiques, affaires étrangères, affaires sociales, défense nationale et forces armées, développement durable et aménagement du territoire, finances, lois) dont la fonction principale est de préparer le débat qui aura lieu en séance publique et qui aboutira au vote de la loi.

« Voter est un droit, c'est aussi un devoir civique ».

Ci-dessous un lien vers une vidéo très intéressante sur le rôle du Député :

<https://www.youtube.com/watch?v=ZMbiJ0GqXRQ>

Prochaine réunion le vendredi 8 juillet à 20h30.

Vie municipale et associative

INITIATION SECOURISME : les pompiers de Ste Foy vous proposent une initiation, ouverte à tous, le **vendredi 24 Juin à 20h à la maison de l'amitié** : utilisation d'un défibrillateur, massage cardiaque... et les pompiers pourront répondre à toutes vos questions. Ne ratez pas cette initiation gratuite qui peut servir à tous moments de notre vie quotidienne et préparez déjà les thèmes que vous aimeriez aborder (étouffements, noyade, accidents domestiques...).

ÉCOLE : le prochain conseil d'école est prévu mardi 14 juin. **Le clap de fin aura lieu vendredi 1^{er} juillet** ; réservation de planchas (portions individuelles) auprès de l'association JAQUADI (formule à emporter possible de 20h à 20h30). Chacun apporte la boisson de son choix (pas de buvette).

MÉDIATHÈQUE : du 1^{er} juin au 30 août, vous trouverez dans votre médiathèque une exposition sur les instruments de musique d'Afrique (voir page 7). Rendez vous **le mercredi 22 Juin à 16h** pour une rencontre tout public avec Nicolas IBANEZ pour des contes et musiques d'Afrique. Venez nombreux (voir page 8).

Dans le cadre du programme « bébé lecteur », un album est offert par le Département du Rhône, **à tous les enfants de la commune nés en 2020 et 2021**. Vous êtes invités à venir le récupérer et à assister à une animation à la médiathèque **samedi 11 juin à 11h**.

La médiathèque est toujours à la recherche de bénévoles... N'hésitez pas à vous faire connaître si vous êtes intéressés.

OSEZ (RE)PRENDRE LE VÉLO APRÈS 60 ANS : « le service mobilité de la CCMDL vous propose de participer gratuitement à des sessions de découverte du vélo électrique (session débutants, faux-débutants, découverte et promenade en VAE). Inscriptions et renseignements au 04 72 66 24 16 ».

COURS D'INFORMATIQUE : « la CCMDL propose des cours d'informatique : 1h30 par semaine (15 séances). Gratuits pour les personnes de plus de 60 ans – à St Symphorien sur Coise et St Clément les Places, de juin à octobre 2022. Inscription 04 74 70 68 93 – multimedia@cc-mdl.fr .»



Vie municipale et associative (suite)

A.S.S.G. : « l'amicale sportive propose pour la rentrée de septembre des cours de danse en couple d'1h30 avec professeur professionnel (thème à définir en fonction des demandes et des tranches d'âges). Ces cours auront lieu à St Genis un mercredi soir par mois avec le professeur et un mercredi soir par mois sans professeur pour mise en pratique et initiation d'autres danses par nos soins. Adhésion annuelle : environ 70 € par personne selon le nombre de participants. Renseignements et inscriptions auprès de Reynald JARJAVAL : 06 43 35 79 52. Le nombre de participants étant limités, n'attendez pas pour vous inscrire ».

Par ailleurs, **l'assemblée générale de l'ASSG aura lieu le samedi 11 juin à 11h à la maison de l'amitié.** Devenez bénévoles à votre tour pour amener vos idées ou simplement donner un peu de votre temps lors d'une manifestation.

CLUB DE L'AMITIÉ : « un voyage ouvert à tous est organisé le **mardi 28 juin 2022 : DÉCOUVERTE DU CERDON.** Départ place de la Mairie à 7h45 en direction de Cerdon. Arrêt à Poncin pour la visite commentée de la Fruitière Comté de la vallée de l'Ain et dégustation. Puis, visite et dégustation de vin au Cellier Lingot Martin à Poncin. Continuation vers Cerdon passage devant le monument du Val d'Enfer. Déjeuner. L'après-midi, visite guidée des soieries Bonnet à Jujurieux. Vous assisterez à une démonstration de métiers à tisser, vous échangerez avec d'anciens ouvriers. Retour dans votre localité en fin de journée. Inscription avant le 14 juin auprès de Gaby LAVAL 06 31 89 86 95 ou Claude GARDETTE 06 43 74 40 09. Tarif adhérent : 60 € - non adhérent : 76 €. »

FÊTE DES MÈRES : quel plaisir de pouvoir renouer avec cette belle tradition. Toutes les mamans ont été bien gâtées et le verre de l'amitié portait bien son nom. Un grand merci à Christiane pour les chansons qu'elle a bien voulu nous interpréter et au conseil municipal enfants qui a participé en lisant un beau poème.



COMICE DES 4 CANTONS : il aura lieu les **25 et 26 juin à Chazelles sur Lyon** : expositions commerciales et artisanales, marché du terroir, jeux inter-villages... Le samedi 25 juin : soirée cabaret (repas + spectacle 20 € - spectacle seul 15 € - repas seul 15 €) – réservation auprès de l'office du tourisme au 04 77 54 98 86.

CAUE : il est rappelé qu'un architecte conseil du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) est à disposition pour conseiller gratuitement les habitants qui souhaitent concrétiser un projet de construction ou d'aménagement. Il suffit de prendre rendez-vous via le parc éco habitat : 04 72 66 14 30 - parc-ecohabitat@c-mdl.fr.

- Réalisation de la publication par la commission Informations
- Lettre éditée et imprimée par la mairie



Focus

Un évènement très naturel au cœur du village : un essaim d'abeilles

Une colonie d'abeilles a élu domicile dans un mur proche de la mairie ; ces abeilles ne gênent personne, mènent leur vie naturellement et maintiennent une forme de biodiversité.

L'essaimage est un mode de reproduction des abeilles ; c'est un procédé naturel qui se produit au printemps ou en début d'été et qui permet à une colonie d'abeilles d'aller en fonder une autre.

Lorsque les conditions deviennent favorables, que la miellée arrive et que le nombre d'abeilles devient important pour l'espace de la ruche, les abeilles construisent des cellules royales et produisent une nouvelle reine. Il est temps pour l'ancienne reine de quitter la ruche avec une partie de la colonie : c'est l'essaimage.

Cet essaim s'envole et va se poser à proximité, ce fut au village sur un banc de l'école. Des abeilles partent en prospection pour rechercher un endroit favorable pour recréer une nouvelle colonie. L'essaim patiente tranquillement pendant une heure ou deux calmement ; il ne représente pas de danger particulier s'il n'est pas agressé.

C'est le bon moment pour le récupérer. Ce qui fut fait.



Une apicultrice amateur prévenue est venue avec une ruchette et y a déposé cet essaim, une fois la reine à l'intérieur toutes les abeilles ont suivi.

Une heure après, la nouvelle colonie avait un nouveau domicile et que des bonnes conditions pour prospérer à nouveau.

C'est un évènement relativement banal, si vous en voyez un, ne le détruisez pas, prévenez un apiculteur, il se fera un plaisir de le cueillir pour donner une nouvelle chance à ces insectes si importants dans la nature et pour l'agriculture.

Joseph VOLAY



Etat Civil

NAISSANCES :

Le 5 mai est née **Alma EL MESSAOUDI**.

Félicitations à ses parents **Hicham EL MESSAOUDI** et **Lauriane RODRIGUEZ**.

Le 7 mai est née **Giulia FAUGA BAYADA**.

Félicitations à ses parents **Frédéric-Christian BAYADA** et **Glawdys FAUGA**.

Le 8 mai est née **Hélène ZIANE-CHERIF LANG**.

Félicitations à ses parents **Mohammed-El-Amine ZIANE-CHERIF** et **Pauline LANG**.



**DU 1er JUIN au
30 AOUT 2022**

EXPOSITION

**INSTRUMENTS
DE MUSIQUE
D'AFRIQUE**

à la médiathèque de St Genis
l'Argentière

04 74 26 22 56
mediathequestgenis@gmail.com



**mercredi 22 juin
à 16h**

**Contes & musiques d'Afrique
avec Nicolas Ibanez**
tout public

La médiathèque de St Genis
vous propose :

Contes & musiques d'Afrique

avec Nicolas Ibanez

22 juin 2022

à 16h

tout public



04 74 26 22 56 mediathequestgenis@gmail.com